PROCÈS VERBAL - BUREAU

MERCREDI 12 FEVRIER 2025 - MARSAC SUR L'ISLE

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE, Natacha VIGIER, et M. Samuel ALLARD, Fabrice BOUDY, Jean-Marc LALET
Excusés : Mathilde DELANNES, Benjamin HAUTIER
Assistent : Martine Blond (Responsable administrative) et Erick Sénechal (CTD PPF)

INTRODUCTION DU PRESIDENT

Jonathan rappelle quelques rendez – vous qui ont eu lieu ces dernières semaines :

- RDV avec le député Sebastien Peytavie avec pour thématique l'accueil des personnes en situation de handicap dans nos clubs, ainsi que la lutte contre les violences sexuelles sur les mineurs. Un plan d'actions va être mis en place, avec une volonté de collaboration dans les prochaines semaines et mois.
- RDV avec le SDJES sur des thématiques semblables avec celle du RDV avec le député. L'idée étant de faciliter la liberté de parole, et de mettre en place un process pour les signalements via l'instance départementale.
- RDV avec la mairie de Terrasson afin d'informer de la suppression d'une installation sportive au profit de la construction d'une maison de retraite.

Jonathan fait un point intermédiaire également sur les statuts et les obligations des clubs en matière de :

- Encadrement technique (annexe 1)
- Equipes réserves (annexe 1)
- Jeunes (annexe 2)

Enfin, Jonathan rappelle les différents médaillés pour la soirée des bénévoles à savoir :

CELLES	GIROUX Colette LOMPECH Claude
FOOTBALL SUD BASTIDE	VERGNES Robert VERGNES Simone
ST PAUL LA ROCHE	REYTIER Christophe MOUTON David
ST GENIES	BERTHY Guy
ATUR	BOUBAU RIBOULET Serge
NOTRE DAME SANILHAC	ROUSSELET Michel ROUSSELY Anne-Marie
THENON LIMEYRAT	DUMAURE Jean Louis

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

BELVES	GERBER Pascal MEYNARD David CARVALHO Antonio (à titre posthume)
MEYRALS	BARBIER Vincent TALET Frédéric
COC CHAMIERS	TOURNANT Christian DURANTHON Rémi
TOCANE ST APRE	Guérin Bernard Savaric Alain Lacour Florian
UNAF 24 (1)	René Monsallut
AEF 24 (1)	Alexandrine Dantas de Souza
PETIT BERSAC	ANDRIEUX Jacky ANDRIEUX Regis
PAYS MONTAIGNE GURCON	Florian Peleszezack Jean Christophe Vilches
ALLIANCE DE LA DRONNE	ANCEAUX Isabelle HERVAUD Christophe
POLE ARBITRAGE 24 (5)	Quentin BERTHELET - Observateur Jacques DUMAS - Délégué Mathilde DELANNES - Ancien arbitre Xavier MORTASSAGNE - Arbitre Centre Patrick PRADELOU - Arbitre assistant
COMMISSION TECHNIQUE (4)	Ludovic ROUSSELY Nicolas MONTEIL

Organisation globale du Comité Directeur

- Rappel de principe des intégrations en commission (Information au Président, Vote en comité directeur, Puis intégration).
- Gel des intégrations jusqu'à la fin de saison, le bureau ne voyant plus le sens d'une intégration. En revanche, il sera de nouveau possible d'intégrer des bénévoles dans les commissions à compter du 01/07.
- Organisation des réunions du CODIR
 - Suppression nominative des clubs en infraction financière afin de ne pas stigmatiser les clubs,
 - Maintien du sujet en CODIR avec les montants en revanche afin de voir l'évolution et d'une prise de conscience de la situation financière des clubs,
 - Sujet global piloté par Natacha, ou délégation à un autre membre du CODIR.
 - L'intervention du président sur le sujet sera en dernier ressort pour trancher sur des sujets.
- Rappel aux commissions d'une meilleure transmission des informations aux salariés pour les réunions et les évènements (Exemple CDA - Stage Jeunes).

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Point de situation financier des clubs Application du Règlement Financier

Natacha indique avoir appelé l'ensemble des clubs en situation d'infraction financière.
A date de la réunion du bureau, trois (3) clubs sont en infraction avec les montants suivants :

- Club 1 : 2017.94 €
- Club 2 : 684.84 €
- Club 3 : 1402.07 €

Considérant que le comité directeur a fait preuve de patience, et de bienveillance, s'agissant du relevé du 20/12/2024,
Compte tenu qu'il est du ressort du Bureau et du comité directeur de faire appliquer une équité de traitement entre les clubs,
Le bureau prend les décisions suivantes, à savoir une application du règlement financier pour à nouveau donner du temps aux clubs en infraction :

- En application de l'article 3 du Règlement financier du District, un délai de 8 jours à compter de cette notification, soit avant le 20 février 2025, vous est donné pour régler la somme due.

La moitié du montant de votre relevé devra nous être réglé dans le délai imparti et un échelonnement du restant de la dette pourra être convenu d'un commun accord.

- Sans règlement de votre part, le règlement financier continuera d'être appliqué et votre dossier sera présenté au Comité Directeur pour 1ère pénalisation, conformément à ce règlement qui prévoit un retrait de 3 points par journée de championnat.

Le bureau rappelle que le comité directeur a mis en place les prélèvements mensuels pour éviter aux clubs ce type de situation.

Avec seulement trois (3) clubs en infraction, le bureau souligne le bon suivi des clubs et du respect des délais.
Seul point négatif : Pour 1/3 des clubs, ce sont essentiellement des frais de discipline qui font « gonfler » la note, et le bureau rappelle qu'il est de la responsabilité de chaque licencié concernant les cartons rouges pour mauvais comportement.

Point Financier du District

Cpte Courant - CACP : 47 528
Livret A – CACP : 76 499
DAT – CACP : 49 090
CTO – CACP : 51 499
En Résumé en fonds épargne : 177 088 € Soit + 1.39 % (Par rapport au 06.01.2025)

La situation est désormais stabilisée, mais reste fragile.
Jonathan rappelle les énormes efforts sur la recherche de partenariat pour permettre à l'instance départementale de pouvoir financer les projets et les nouveautés de fonctionnement.

Décisions sur dépenses à venir

U13 Pitch : Achat Maillots pour chaque équipe (nouveauté) - Dépense : 2.100 € – Validé à l'unanimité.

U12 Festival : Achat Maillots (nouveauté) - Dépense : 750 € – Validé à l'unanimité.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Achat oreillettes – Accompagnement des nouveaux arbitres (Nouveauté expérimentation)
Dépense : 200 euros – Validé à l'unanimité.

Photovoltaïque + Portail
Projets : La commission des finances est saisie des deux dossiers.
Pourquoi ?

- L'investissement sur des panneaux photovoltaïques pour anticiper la crise énergétique, et pour avoir un retour sur investissement ainsi baisser le cout de nos consommations.
- L'investissement pour le portail électrique est lié à une problématique d'utilisation non autorisée du parking du District et des dégradations constatées.

Création d'un accès handicap à l'avant du bâtiment. Fabrice Boudy est nommé pour piloter le projet et obtenir plusieurs devis.

Tour d'Horizon des évènements de Fin de saison

- Soirée des bénévoles le 29 mars
- U13 Pitch à Sarlat le 5 avril
- Festival U12 à Boulazac le 24 mai
- Les finales de coupes à St Astier le 7 et 8 juin
- La journée loisirs aura lieu le 29 mai
- Les finales de championnats jeunes et séniors le 14 et 15 juin à Neuvic et Chamiers
- La Journée Nationale des Débutants aura lieu le 14 juin à Notre Dame de Sanilhac

Des réunions préparatoires auront lieu en amont de chaque évènement.

Validation de principe du Camp d'été 2025

L'idée est de créer un stage de football logoté district, sous la responsabilité de Josselin Chubilleau.
Quand ? Du 7 au 11 juillet.
Qui ? Des U11 au U13
Combien de stagiaires ? 30 maximum
Le coût ? 400 euros la semaine, en pension complète, avec tenue.
La ligne directrice ? Du football mais aussi des activités loisirs et ludiques.
Les encadrants diplômés, seront rémunérés pour leur semaine d'encadrement.

Validé à l'unanimité.

Approche Ressources Humaines 25/26

Pour donner suite aux entretiens professionnels de septembre 2024, le Bureau va se pencher sur une revalorisation des salaires, pour l'été prochain lors de l'entretien annuel.

Le Président,	La secrétaire de séance,
Jonathan BLONDY	Laetitia LERIN

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

ANNEXE 1 - INFRACTION OBLIGATION EN MATIERE D'EQUIPES RESERVES ET DE JEUNES

N°	Nom équipe	Div	Equipe réserve	Nb licences U6-U17	Sanction si infraction au 30/04/2025
564522	Alliance Dronne 1	D1	D3+ Féminines	89	
580587	Bassimilhacois Fc 1	D1	D4+U19	126	
545618	Bergerac La Catte 1	D1	D2	116	
550170	Bergerac Stella J 1	D1	D4	110	
527446	Castellevequois Js 1	D1	D3	52	
546556	Faux Fc 1	D1	D3	70	
528532	Limeuil Fc 1	D1	D3+D4	108	
507153	Montignacoise Es 1	D1	D3+Féminines	72	
542329	Neuvic St Leon As 1	D1	D3	137	
547583	Pays Montaigne Gurc. 1	D1	D3+D4+Féminines	135	
560527	Perigord Centre Fc 1	D1	D2	34	
547084	Perigueux Foot 1	D1	D4	92	
590172	Thenon Limeyrat Fc 1	D1	D3	73	
506942	Brantomois Ca 1	D2A	D4	85	
531969	Champcevinel As 1	D2A	D3	146	
526763	Coursac Foot As 1	D2A	aucune	112	1ère année d'infraction - amende 50 €
548275	Excideuil St Medard 1	D2A	D4	115	
560510	Foot Sud Bastide 1	D2B	D4	30	
541394	Marquay/Tamni 1	D2B	D4	1	4ème année d'infraction - amende 150 € et retrait de 2 points. Impossibilité d'accéder
512613	Monteil Foyer Rural 1	D2B	aucune	35	1ère année d'infraction - amende 50 €
560220	Pays De Fenelon Us 1	D2A	D4	97	
553735	Pays De L Eyraud 1	D2B	D3+D4+Féminines	123	
549608	Perigord Noir Ent. 1	D2B	D4 Entente	36	
546376	Perigueux As 1	D2B	D4	2	1ère année d'infraction - amende 50 €
590330	Rouffignac Oc 1	D2A	D4	21	
518053	Tocane St Apre Us 1	D2A	D3	64	

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

ANNEXE 2 - INFRACTION OBLIGATION EN MATIERE D'ENCADREMENT TECHNIQUE

Départemental 1 Séripub24 (1 CFF3 certifié ou 1 DF Coach Seniors pour entraîneur équipe)			
564522	Alliance Dronne 1	MAURES Thierry	BMF
580587	Bassimilhacois Fc 1	LACHEZE Arnaud	module Seniors - module U19
545618	Bergerac La Catte 1	BENFARHONE Jawad	BMF
550170	Bergerac Stella J 1	VERDEYROU Bertrand	module Seniors - module U19
527446	Castellevequois Js 1	LABARRE Jean Bernard	CFF3
546556	Faux Fc 1	LEGAL Renaud	BMF
528532	Limeuil Fc 1	MARTY Laurent	module Seniors - module U19
507153	Montignacoise Es 1	SANS Pascal	BE1
542329	Neuvic St Leon As 1	BERGER Alexandre	aucun
547583	Pays Montaigne Gurc. 1	VILCHES Jean Christophe	BE1
560527	Perigord Centre Fc 1	NICOT Jérôme	BE1
547084	Perigueux Foot 1	EL KIAF Salah Eddine	CFF3
524054	Prigonrieux Fc 2	DOCHE Mickaël	DF Coach Seniors
590172	Thenon Limeyrat Fc 1	LERISSON Didier	BE1
Départemental 2 Happy Home (1 module Seniors ou CFI Seniors à minima)			
545618	Bergerac La Catte 2	FAYZI Bilal	Animateur Seniors
506942	Brantomois Ca 1	THOMAS Gilles	BE1
516946	C.O.C. Chamiers 2	GERVAIS Jean Christophe	module Seniors
531969	Champcevinel As 1	PARRE Mickaël	Animateur Seniors
560216	Coteaux Pecharmant 2	TROUETTE Nicolas	module Seniors
526763	Coursac Foot As 1	AZEVEDO Carlos	module Seniors
548275	Excideuil St Medard 1	SALOMON Franck	module Seniors
560510	Foot Sud Bastide 1	BLAIZAC Jean Luc	aucun
561069	La Tour Mar. Vert. 2	RENARD Julien	aucun
541394	Marquay/Tamni 1	DE SOUSA Loïc	module Seniors
512613	Monteil Foyer Rural 1	NASSER Bouameur	CFI Seniors
553247	Montpon Menesplet Fc 2	MALISSARD Emmanuel	module Seniors
590252	Nontron St Pardoux 2	LEVEQUE Kevin	aucun
560220	Pays De Fenelon Us 1	TREMOULET Cyrille	Animateur Seniors
553735	Pays De L Eyraud 1	LAZINIERE Willy	module Seniors
560527	Perigord Centre Fc 2	ROUET Maxime	modules U9 et U11
549608	Perigord Noir Ent. 1	BRAJOT Mathias	CFI Seniors
546376	Perigueux As 1	BRIDIER Lionel	aucun
524054	Prigonrieux Fc 3	VOLTE Julien	aucun
517978	Riberacois Ca 2	MENERET Fabrice	module Seniors
590330	Rouffignac Oc 1	GOUGAM Nicolas	module Seniors
524990	Sanilhacois Sa 2	MARTIAL Niki	CFF3
550818	Sarlat Marcillac Fc 2	DESMARTIN Remi	module Seniors
518053	Tocane St Apre Us 1	FAURE Vincent	BEF

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle